



Petit soucis avec ma prime annuelle

Par **camille85**, le **30/11/2013** à **14:11**

Bonjour, je suis actuellement en froid avec mon entreprise et cherche à partir au plus vite en trouvant un autre travail !

Je vais recevoir la 1ere moitié du 13eme mois début décembre , et l'autre partie début janvier, mon DRH m'as dis que si je trouvais un travail courant décembre , je serais obligée de leur rembourser la première moitié du 13eme mois que j'aurais perçu début décembre , est ce vrai ?

merci de votre aide [smile3]

bonne journée.

Par **P.M.**, le **30/11/2013** à **19:25**

Bonjour,

Tout dépend de l'origine du 13° mois, s'il est prévu au contrat de travail et/ou à la Convention Collective applicable et suivant quelles dispositions...